

Aide-Mémoire

2025-2026

Pour joindre l'école Dominique-Savio, (418-686-4712), ensuite faites au clavier l'option :

- 2 Pour le service de garde
- 3 Pour justifier l'absence ou le retard de votre enfant. Veuillez mentionner :
 - Le nom de votre enfant
 - Le nom de son enseignant
 - La raison de l'absence / retard
 - La durée de l'absence / retard
- 4 Pour joindre le secrétariat



HORAIRE DE L'ÉCOLE -PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

	Surveillance dans la cour :	8h05
AM	Début des classes :	8h15
	Fin des classes pour tous :	11h35
	Surveillance dans la cour :	12h50
PM	Début des classes :	13h00
	Fin des classes de préscolaires :	14h22
	Fin des classes du primaire :	15h20

SERVICE DE GARDE

- **Changement de fréquentation :**
Lorsque vous téléphonez à l'école pour motiver une absence vous devez aussi le faire pour le service de garde avant **9h30** au numéro 418-686-4712 option 2
- **Paiements de frais de garde – Paiement internet**
- **Horaire d'encadrement des élèves**
7h15 à 8h05 / 11h35 à 12h50 / 15h20 à 17h30

Veuillez prendre note qu'après 17h30, des frais de retards vous seront facturés.



CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Il est très important que chaque personne qui se présente à l'école pendant les heures de classes s'identifie au bureau de la secrétaire dès son entrée à la porte #1, peu importe la raison de sa présence.

SURVEILLANCE ET BRIGADE SCOLAIRE DANS LA COUR

Le matin	8h05 à 8h10
Le midi	12h50 à 12h55
Après les classes	15h20 à 15h30



SENSIBILISATION À LA CIRCULATION DANS LA COUR D'ÉCOLE

Il est strictement interdit de circuler ou de venir jouer dans la cour de l'école lors des périodes scolaires. De plus, comme **le service de garde est ouvert jusqu'à 17h30**, les éducatrices ou éducateurs peuvent en tout temps vous demander de quitter les lieux, et ce, pour la sécurité des jeunes qui sont sous leurs responsabilités. Pour les enfants du préscolaire qui fréquentent le service du garde, **les départs entre 14h22 et 15h30 ne sont pas autorisés**, sauf exceptions. SVP aviser par écrit le secrétariat et le service de garde. Merci de votre collaboration!

COLLATIONS ET ALLERGIES

La collation envoyée à l'école devrait se limiter à des fruits et/ou des légumes par exemple : mini-carottes, concombres en tranches, céleri en bâtonnets, raisins, pomme, orange, etc. **Aucune friandise, noix ou arachide n'est acceptée.** Vous comprendrez que certains enfants sont aux prises avec des allergies sévères (épipen). Merci d'être attentif à la santé et la sécurité de nos jeunes



DATES IMPORTANTES

Photographie scolaire	À venir
Vaccination 4 ^e année :	1 ^{er} avril 2026

Remise de bulletins

1 ^{re} communication	10 octobre 2025
1 ^{er} bulletin	14 novembre 2025
Rencontre de parents	20 novembre 2025
2 ^e bulletin	13 mars 2026
Rencontre de parents	Semaine du 16 mars 2026
3 ^e bulletin	9 juillet 2026

